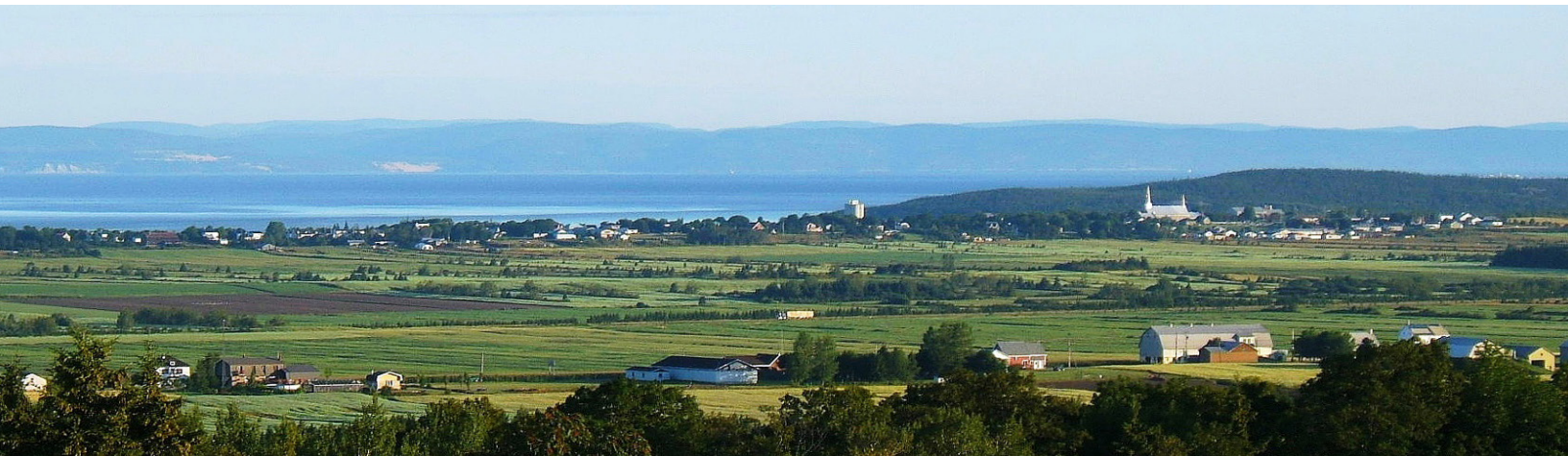


# L'INTERDISCIPLINAIRE

JOURNAL SCIENTIFIQUE ÉTUDIANT DE L'INSTITUT EDS



Éditorial

## Regards croisés sur l'alimentation et l'agriculture durable

Yuan Zheng Li | Éditrice en chef

L'agriculture, « l'art de cultiver la terre »<sup>(1)</sup>, demeure une activité humaine répandue à travers le monde. Aujourd'hui, la sécurité alimentaire est loin d'être assurée pour tous. Comment nourrir le monde en maintenant l'équilibre entre les aspects socio-économiques et environnementaux? Ce dossier spécial portant sur l'alimentation et l'agriculture durable tente d'apporter des éléments de réponses à la question. Les enjeux abordés dans ce numéro sont au cœur des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Nakeyah Giroux-Works et Sarah Pezet se penchent sur les façons d'organiser la transition de l'agriculture conventionnelle vers une agriculture plus durable. Leur projet de recherche, réalisé dans plus d'une centaine d'entreprises du Bas-Saint-Laurent, montre que les initiatives agricoles et agroalimentaires participent à la transformation des dynamiques territoriales et sociales de la région. Bien que ces initiatives soient des prises de pouvoir sur le devenir du Bas-Saint-Laurent, elles se heurtent à plusieurs obstacles politico-économiques. Olivia Roy-Malo s'intéresse aux évolutions du secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) de la même région. Sa recherche, menée auprès des cueilleurs paysans et des fermiers-forestiers, porte sur les initiatives visant une valorisation et une conservation de l'environnement. L'auteure signale, d'une part, la redécouverte d'espèces sauvages qui sont aux prises avec des contraintes reliées aux ressources, et observe, d'autre part, l'apparition d'une nouvelle économie forestière qui présente une alternative à l'exploitation de la matière ligneuse.

Émilie Houde-Tremblay s'interroge sur comment amener une transition susceptible de pouvoir faire face aux enjeux des systèmes alimentaires et agricoles. L'auteure présente une proposition agroécologique pour la transformation des systèmes en examinant l'évolution du concept d'agroécologie dans ses diverses dimensions, notamment son caractère politique et social, ses attaches à la notion de souveraineté alimentaire. Son article se termine sur le rôle du leadership urbain pour maintenir une agroécologie écologique, sociale et politique. Le volet pratique de l'agroécologie est traité dans l'article de Marc-Antoine Fortin. En faisant appel à la notion de transition agroécologique, l'auteur analyse les pratiques agricoles des fermes alternatives québécoises pour observer le niveau de transition.

Son enquête, menée par questionnaire, montre que les fermes alternatives adoptent une démarche agroécologique. Seule une minorité de fermes innovatrices investissent actuellement dans la construction du savoir agroécologique, le mouvement agroécologique n'étant encore que dans sa phase embryonnaire au Québec.

Julie Nadeau propose une étude qualitative en appliquant le concept de système alimentaire territorialisé à la région de Charlevoix. Dans son étude, elle analyse les discours des acteurs intégrés dans un système alimentaire territorialisé à partir de l'étude de cas d'entreprises. L'auteure explique les raisons pour lesquelles cette région se prête bien à une meilleure compréhension du mouvement territorial qui tente de redynamiser son territoire et de relever les défis du système alimentaire dominant. Geneviève Laroche et ses collègues appliquent une démarche participative de diagnostic et d'idéation orientée par l'ODD 2 pour améliorer la sécurité alimentaire à Bambeu au Sénégal. Les auteurs montrent comment cette démarche a permis aux étudiants de l'Université Laval et de l'Université Alioune Diop d'imaginer un projet d'agriculture urbaine visant à atténuer l'insécurité alimentaire. Leurs travaux indiquent que le décroisement des milieux urbains et universitaires serait essentiel pour trouver des solutions durables à Bambeu.

Ces projets de recherche indiquent que les buts poursuivis par l'ODD 2 rejoignent d'autres objectifs comme ceux des ODD 15 et 17<sup>(2)</sup>. Les travaux empiriques menés au Québec et au Sénégal montrent que des politiques jouent un rôle majeur dans les développements de l'alimentation et de l'agriculture pour atteindre les Objectifs de développement durable et que le partenariat mondial contribue à impulser la mise en œuvre des ODD.

### RÉFÉRENCES

- (1) Diderot, D. 1751. *Agriculture* [en ligne]. Encyclopédie de Diderot. <http://encyclopedie.eu/index.php/physique/1151392036-agriculture/1151392036-> [consulté le 20 janvier 2019].
- (2) ODD 2 : amélioration de la nutrition, promotion de l'agriculture durable, élimination de la faim et sécurité alimentaire; ODD 15 : préservation et restauration des écosystèmes, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols terrestres; ODD 17 : partenariats pour la réalisation des objectifs Nations unies, s.d. Objectifs de développement durable [en ligne]. Nations unies. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/> [consulté le 19 janvier 2019].

## DOSSIER SPÉCIAL : AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE



Quand l'agriculture porte main-forte à la nature : produire de façon locale, solidaire et engagée | **p.3**

De racines, de sèves et de champignons. La redécouverte d'un garde-manger forestier | **p.4**

Transformer le système alimentaire avec l'agroécologie : institutionnalisation, urbanisation et défis | **p.5**

Caractérisation agroécologique des fermes alternatives québécoises | **p.6**

Les systèmes alimentaires territorialisés comme alternative au modèle agroindustriel dominant : analyse des discours d'acteurs intégrés dans cette transition alimentaire | **p.7**

Améliorer la sécurité alimentaire en milieu urbain au Sénégal : application d'une démarche participative de diagnostic et d'idéation orientée par l'ODD 2 à Bambey | **p.8**

## L'interdisciplinaire

Le Journal scientifique étudiant *L'interdisciplinaire* est une initiative des membres-étudiants de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS). Depuis 2009, il fait la promotion d'un dialogue interdisciplinaire sur le développement durable chez la relève universitaire. Proposant des articles scientifiques journalistiques, *L'interdisciplinaire* est une tribune unique qui laisse place aux débats, aux échanges et aux discussions qui touchent l'environnement, le développement et la société. L'Institut EDS appuie cette démarche des étudiants membres de son Institut.

Les étudiants de tous les cycles et de tous les domaines d'études ont la possibilité de soumettre des articles et de contribuer ainsi à la compréhension des enjeux liés au développement durable. *L'interdisciplinaire*, publié deux fois par année, est distribué gratuitement sur le campus de l'Université Laval et dans la ville de Québec.

Il est aussi disponible en ligne sur le site internet de l'Institut EDS ainsi que sur le portail de recherche ARIANE de la bibliothèque de l'Université Laval, et relayé dans la francophonie par les médias en ligne GaïaPresse et Médiaterre.

## L'équipe du journal

**Yuan Zheng Li**  
éditrice en chef, doctorat en sociologie

**Guillaume Béliveau-Côté**  
doctorat en aménagement du territoire et développement régional

**Jérôme Cerutti**  
doctorat en aménagement du territoire et développement régional

## L'Institut EDS

L'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS) assure la diffusion de la recherche interdisciplinaire en environnement et développement durable, via différentes activités :

- Conférences
- Colloque annuel EDS
- Université d'automne
- École d'été
- Publications

L'Institut EDS soutient la recherche en développement durable :

- Subvention au développement de projets de recherche interdisciplinaires
- Bourses de recherche aux membres étudiants

Il offre aux étudiants une opportunité unique de s'impliquer au sein de son organisation :

- Point focal étudiant
- Conseil de l'Institut
- Comité directeur et scientifique
- Comité du journal *L'interdisciplinaire*

## Partenaires



DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



# Quand l'agriculture porte main-forte à la nature : produire de façon locale, solidaire et engagée

2 FAIM «ZÉRO»



**Nakeyah Giroux-Works** | nakeyah.giroux-works.1@ulaval.ca

Doctorat en anthropologie, Faculté des sciences sociales. Direction : Sabrina Doyon

**Sarah Pezet** | sarah.pezet.1@ulaval.ca

Doctorat en anthropologie, Faculté des sciences sociales. Direction : Sabrina Doyon

**La région du Bas-Saint-Laurent, au Québec, est caractérisée par des activités agricoles et agroalimentaires diversifiées, mais principalement conventionnelles. Ce modèle dominant subit actuellement de fortes pressions. Certains acteurs locaux y voient une opportunité de repenser le rôle de l'agriculture pour favoriser le dynamisme territorial, la protection de l'environnement et l'alimentation locale.**

La région du Bas-Saint-Laurent est caractérisée par une production agricole et agroalimentaire diversifiée avec, pour chef de file, la production laitière, suivie des activités acéricoles, bovines et porcines. L'agriculture conventionnelle, intensive et extensive, constitue le modèle de production privilégié dans la région, mais elle subit des pressions croissantes. Les politiques d'austérité des dernières années n'y sont pas étrangères. Elles ont durement affecté les régions, notamment par la suppression de plusieurs aides financières du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de même que par la fermeture de 60 % des Centres locaux de développement (CLD) du Québec<sup>(1, p.29)</sup>. Dans ce contexte, le secteur agricole bas-Laurentien ralentit, avec un PIB agricole inférieur à celui du Québec et un déclin de 9 % du nombre d'exploitations agricoles depuis 2002. Ainsi, de nombreux agriculteurs et transformateurs alimentaires font face à des difficultés financières<sup>(2)</sup>.

Quelques petites et moyennes entreprises de la région se sont engagées dans une voie alternative au système agricole conventionnel. Leurs projets opèrent de nouveaux créneaux de production et de mise en vente qui ont la particularité de mettre en valeur les produits agricoles et agroalimentaires du terroir, les savoir-faire artisanaux de même que la qualité des terres arables. Cette valeur ajoutée s'articule aussi à une éthique de durabilité écologique appliquée aux pratiques agricoles. Dans le cadre d'un projet de recherche en anthropologie<sup>(3)</sup>, nous avons recensé 122 de ces entreprises dans le Bas-Saint-Laurent : 93 du secteur agricole primaire et 29 du secteur de l'agro-alimentation. Leurs activités vont des productions maraîchère et céréalière aux pratiques d'élevage, jusqu'à la transformation alimentaire, l'agritourisme et l'éducation. La moitié des meneurs de ces projets sont originaires de la région, tandis que l'autre moitié est composée de néoruraux, c'est-à-dire d'individus récemment établis dans le Bas-Saint-Laurent ou dont la famille n'est pas issue de la région.

Dans le cadre de notre analyse des activités de ces initiatives<sup>(4)</sup>, nous observons une tendance à transformer de plus en plus les denrées agricoles pour en tirer une valeur ajoutée, mais aussi un

intérêt grandissant pour l'ajout d'un volet touristique ou éducatif à l'entreprise afin de partager des valeurs environnementales et sociales à la clientèle. Cette diversification des activités sert à multiplier les sources de revenus des agriculteurs et contribue à revitaliser les milieux ruraux en offrant une diversité de loisirs à proximité des communautés locales. Afin de parer les conséquences de la dévitalisation (fermeture de nombreux services, manque de support institutionnel et financier, etc.), les acteurs de ces initiatives démontrent beaucoup de solidarité, tant à travers des relations de voisinage ou d'amitié qu'à travers des réseaux formels de partage de connaissances, de matériel ou de locaux de vente ou de transformation. C'est dans ce sillage que se sont érigées des stratégies collectives de mise en marché des produits agricoles et agroalimentaires, un défi pour les entreprises rurales habituées à la vente directe et aux circuits courts. Parmi ces stratégies, on retrouve par exemple des marchés publics, une coopérative de distribution des surplus maraîchers aux restaurants locaux et un réseau de transport partagé vers les grands-centres. Par ces canaux multiples, les producteurs souhaitent atteindre une souveraineté alimentaire régionale, en offrant des produits sains et savoureux à la clientèle. Cette démarche implique de penser le territoire non pas comme un objet de consommation, mais plutôt comme un lieu d'habitation, à valoriser pour ce qu'il a à offrir aux collectivités humaines à proximité<sup>(5)</sup>.

Le respect de l'environnement, prenant forme dans des pratiques de productions sans intrants chimiques ou tournées vers le bien-être animal par exemple, est un faire-valoir majeur pour ces initiatives, surtout dans le contexte actuel où l'on observe un intérêt plus marqué des consommateurs pour la traçabilité des produits et les conditions de production des aliments<sup>(6)</sup>. Des principes écologiques (agriculture raisonnée ou biologique, agroécologie, biodynamie, permaculture, etc.) structurent la grande majorité des conditions de production et de transformation des denrées alimentaires de ces entreprises. Le lien entre leurs projets et la nature « va de soi » pour la plupart d'entre eux.

À travers leurs activités et les réseaux d'entraide, les initiatives agricoles et agroalimentaires participent à la transformation des dynamiques territoriales et sociales du Bas-Saint-Laurent. Ce mouvement s'accompagne d'un effet d'entraînement : plus d'initiatives naissent, plus d'individus mettent en œuvre des projets innovants, alternatifs au système conventionnel. Cet élan s'inscrit aussi dans un contexte de bouleversements écologiques (changements climatiques, perte de biodiversité, pollution des sols et de l'eau, etc.) qui menacent la

productivité des agrosystèmes ruraux, mais inspirent les agriculteurs à adopter des pratiques mieux adaptées aux limites écologiques de l'environnement et aux besoins des communautés locales. Nous constatons que toutes ces initiatives sont de véritables prises de pouvoir sur le devenir du Bas-Saint-Laurent : l'agriculture et l'agroalimentaire prennent la forme d'un projet politique à la croisée de pré-occupations comme la revitalisation régionale, une alimentation saine et des comportements respectueux de l'environnement<sup>(7)</sup>.

Malgré leur passion et leur ténacité, ces initiatives agricoles et agroalimentaires se heurtent à plusieurs obstacles politico-économiques. Les réglementations parfois obsolètes ou mal adaptées et le manque d'incitatifs politiques et économiques pour s'installer, revenir ou rester en région ralentissent la revitalisation. En fin de compte, « le système n'est pas fait pour aider au démarrage des entreprises, pour aider la relève et [...] pour ceux qui terminent leur carrière », fait valoir un agriculteur. L'évolution du modèle agricole passe aussi par une série de défis politiques attachés au zonage agricole et aux mécanismes d'accès à la terre qui ne sont pas adaptés à la réalité de nombreuses entreprises agricoles du Québec<sup>(8)(9)</sup>. Les régions et les gouvernements, s'ils veulent faire face aux crises écologique et rurale, gagneront à valoriser des projets résilients et respectueux de l'environnement.

## RÉFÉRENCES

- (1) Vaillancourt, G., 2017. Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité. *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)*, Collection Études théoriques et méthodologiques (ET170), 1-93.
- (2) L'Italien, F., Dupont, D. et Laplante, R., 2017. *L'agriculture et la foresterie dans l'Est-du-Québec. Matériaux pour préparer l'avenir*. Montréal : Rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).
- (3) Doyon, S. (directrice-chercheuse principale), 2013-2019. *Patrimonialisation de la nature, conservation et valorisation environnementale : le cas des espaces côtiers du Québec et de la Catalogne*. CRSH savoir.
- (4) Giroux-Works, N. et Pezet, S., (à paraître). Quand l'agriculture porte main-forte à la nature : produire de façon locale, solidaire et engagée. Dans : S. Doyon (dir.), *D'espoir et d'environnement? Nouvelles ruralités, activités alternatives et mise en valeur de la nature au Bas-St-Laurent*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- (5) L'Italien, F., 2018. Habiter le territoire, un modèle de transition écologique. *Relations*, (798), 28-31.
- (6) Fortin, M.-J. et Handfield, M., 2016. *Repenser l'innovation hors métropole : l'action publique dans le secteur bioalimentaire*. Rimouski : Éditions du GRIDEQ et du CRDT.
- (7) Bouchard-Bastien, E., 2010. *L'agriculture durable au Québec a-t-elle un avenir?* Travail présenté dans le cadre du cours Projet spécial en environnement. Université de Sherbrooke.
- (8) L'Italien, F., 2012. *L'accapement des terres et les dispositifs d'intervention sur le foncier agricole. Les enjeux pour l'agriculture québécoise*. Montréal : Rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).
- (9) Sabinot, C., 2011. *Vivre de ses terres ou de celles des autres? Propriété foncière, accès à la terre et expériences de petits exploitants agricoles au Québec*. Québec: Cahiers du Centre du CRIDÉS.



# De racines, de sèves et de champignons. La redécouverte d'un garde-manger forestier

2 FAIM  
«ZÉRO»

Olivia Roy-Malo | olivia.roy-malo.1@ulaval.ca

Doctorat en anthropologie, Faculté des sciences sociales. Direction : Sabrina Doyon

**Shiitakes, pleurotes, thé du labrador, groseilles... tant de produits que nous retrouvons de plus en plus dans nos épicerie et marchés publics. La popularité des produits forestiers non ligneux attise la curiosité de plusieurs. Quel portrait dresser de ce secteur en pleine ébullition?**

La cueillette de plantes forestières et de bord de mer, de petits fruits et autres espèces sauvages est une pratique dont l'histoire et la tradition s'avèrent bien longues au Québec. Les Autochtones en ont été les pionniers. Longtemps, les plantes sauvages se sont retrouvées au cœur de l'alimentation et des connaissances médicinales de base. Ceci dit, différents phénomènes socio-économiques et politiques ont contribué à la marginalisation de ces savoirs. Nous pouvons penser à l'essor de l'économie industrielle, à la dégradation des écosystèmes, à la privatisation du territoire, mais surtout à la concession de larges portions de forêt publique à des compagnies forestières au 19<sup>e</sup> siècle interdisant pendant plus d'un siècle l'accès à la population québécoise à ces vastes territoires. Il faudra attendre les années 1980 pour que ce qui est catégorisé comme les produits forestiers non ligneux (PFNL) - ce qui n'a pas trait à la « matière du bois » - soit « redécouvert » par un public de cueilleurs amateurs de plus en plus nombreux, une tendance qui se consolidera dans les années 1990 et 2000.

Aujourd'hui, ce secteur semble en pleine ébullition<sup>(1),(2),(3)</sup>. Une succession d'entreprises voit le jour. Dans le cadre d'une recherche menée au Bas-Saint-Laurent sur les initiatives qui visent une valorisation et une conservation de l'environnement<sup>(4)</sup>, nous sommes allées à la rencontre des acteurs qui animent ce secteur. Souvent de petites tailles, ces entreprises sont fondées par des personnes qui cherchent d'abord à vivre de leurs connaissances du territoire et de leur pratique inspirée d'un terroir à redécouvrir et à se réapproprier. Cueilleurs qui se promènent de talles en talles ou cultivateurs sédentaires, ils réactualisent l'idée d'une forêt nourricière, fort différente du paradigme d'une forêt exploitée « pour ses 2X4 ». Quelles sont les particularités de cette « nouvelle » économie forestière? Quels enjeux et tendances se dessinent? Qui sont ces personnes au cœur de ces initiatives?

## Redécouverte d'une forêt nourricière : cueilleurs paysans et fermiers-forestiers

Depuis nos observations et entrevues, nous avons distingué deux profils principaux chez ceux qui animent le monde des PFNL au Bas-Saint-Laurent: les cueilleurs paysans et les fermiers-forestiers<sup>(2)</sup>.

Les premiers mobilisent, année après année, les mêmes lieux de cueillette et viennent à en développer une connaissance très pointue tout en s'assurant de la pérennité de leurs talles. Certes, la majorité de ces cueilleurs occupent le territoire public, mais leurs lieux de cueillette résultent plutôt de partenariats et d'ententes prises avec des propriétaires forestiers privés qui acceptent de donner accès à leur forêt.

Les fermiers-forestiers se concentrent, quant à eux, à créer de véritables écosystèmes et cultiver des terres qu'ils ont acquises à bas prix, celles-ci étant souvent considérées comme dévalorisées parce que laissées en friches. Ces cueilleurs sédentaires misent sur des cultures rustiques et ancestrales, adaptées aux rigueurs climatiques, favorisant ainsi la valorisation d'espèces et de variétés qui avaient été écartées ou oubliées au fil des décennies telles que le pimblin, l'amélanche et le sureau. Cherchant des terres qui puissent offrir une diversité de possibilités, le premier défi est souvent de réussir à dénicher un tel lieu. À cette complication s'ajoute celle du financement. Malgré qu'il soit possible et réaliste de dégager une somme très profitable sur de petites surfaces (de deux à dix acres), les investisseurs demeurent très frileux face à ce domaine encore considéré comme marginal. Les installations de base, entre autres pour la transformation agroalimentaire, occasionnent des coûts importants - des sommes dont les cueilleurs, mobiles comme sédentaires, ne disposent généralement pas, ce qui met en péril certains de leurs projets.

Le souci de protection et de conservation des ressources se loge au cœur de leurs pratiques. Ces personnes souhaitent se créer un métier ancré dans leur région, dans le territoire, et pour ce, font de la pérennité des ressources leur principe premier. Par leur pratique, ils souhaitent également contribuer à la démocratisation de ces produits : qu'ils puissent être accessibles et consommés par les gens de la région. Plusieurs mettent également de l'avant un mode de vie axé sur la décroissance. Entre autres, ces personnes rencontrées n'ont pas nécessairement l'ambition de générer des profits mirobolants pour leur entreprise : pouvoir rémunérer convenablement leurs employés, offrir des emplois aux gens de la région et vivre décemment avec le revenu des cueillettes demeure l'objectif final pour une grande majorité. Or, la popularité florissante de ces cueillettes attire d'autres acteurs avec des visées économiques plus ambitieuses. Effectivement, les PFNL suscitent de plus en plus l'intérêt d'entreprises forestières qui y voient une nouvelle manne d'exploitation<sup>(5)</sup>.

## Une économie « souterraine » en structuration

Le nombre d'entreprises qui contracteraient des cueilleurs en territoire public aurait explosé. En dix ans, elles seraient passées de 5 à 50 et aujourd'hui, on retrouverait quelque 3 000 cueilleurs<sup>(1)</sup>. Cette croissance, comme le note Sabrina Doyon<sup>(2)</sup>, n'est pas étrangère à la demande d'un marché globalisé pour une consommation mondialisée tant en bioalimentaire, qu'en cosmétique ou pharmaceutique. Toutefois, il est bien difficile de présenter des statistiques précises puisque ce domaine demeure très peu réglementé par l'État. L'absence d'encadrement a d'inquiétant le fait que l'étendue des territoires publics laisse entrevoir une abondance faussement inépuisable et facilement gérable des PFNL. Comment se maintiendra la ressource dans l'avenir? Devrait-il y avoir des mesures de protection sur les espèces prélevées? Plusieurs des acteurs rencontrés dans la région du Bas-Saint-Laurent s'interrogent sur la pertinence d'encadrer l'accès aux territoires par la création de permis de cueillette. Certaines entreprises du secteur des PFNL pressent le gouvernement en ce sens alors que d'autres s'inquiètent de cette avenue. Qui pourra se procurer ces permis? Seront-ils accessibles pour les petites entreprises? Peut-on s'attendre à l'arrivée d'investisseurs dotés d'importants capitaux? Comment les pratiques des cueilleurs-paysans et fermiers-forestiers s'en retrouveraient-elles chamboulées?

Nous assistons d'un côté à la redécouverte d'espèces sauvages soutenue par des acteurs sensibles aux contraintes reliées aux ressources et, d'un autre côté, à une nouvelle économie forestière qui, dans les pas de l'industrie acéricole, trouve une alternative à l'exploitation de la matière ligneuse. Il sera intéressant d'observer les évolutions du secteur des PFNL dans un avenir rapproché puisque celui-ci semble en pleine transformation.

## RÉFÉRENCES

- (1) Brodeur, C., St-Arnaud, R.-M., et Gilbert, D., 2012. *Planification stratégique du secteur des PFNL Saguenay-Lac-St-Jean*, Rapport préparé à l'attention du Comité sectoriel PFNL du Crêneau d'excellence Agriculture Nordique, Québec.
- (2) Doyon, S. et Roy-Malo, O., [sous presse]. Produits forestiers non ligneux, cueilleurs paysans et « fermiers-forestiers » : cueillir et habiter la région autrement. Dans : S. Doyon (dir.), *Désespoir et d'environnement? Nouvelles ruralités, activités alternatives et mise en valeur de la nature au Bas-Saint-Laurent*, Québec : Presses de l'Université Laval.
- (3) Gélinas, N., Bernard, A., Marcotte, P. et al., 2016. « Mycotourisme : pratique touristique pour un développement socio-économique et durable en régions forestières », *Les cahiers de l'Institut EDS*, Avril 2016.
- (4) *Patrimonialisation de la nature, conservation et valorisation environnementale. Le cas des espaces côtiers du Québec et de la Catalogne*, Sabrina Doyon (chercheuse principale), financée par le CRSH (2013-2020)
- (5) Les industries acéricoles et de bleuettières représentent bien le potentiel de ressources forestières autres que la matière ligneuse.

# Transformer le système alimentaire avec l'agroécologie : institutionnalisation, urbanisation et défis



Émilie Houde-Tremblay | emilie.houde-tremblay.1@ulaval.ca

Doctorat en aménagement du territoire et développement régional, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design. Direction : Geneviève Cloutier et Alain Olivier

**L'agroécologie est de plus en plus considérée comme une avenue pertinente afin de faire face aux enjeux divers du système alimentaire. Avec la montée en popularité de l'agroécologie et la diversité des acteurs qui s'en revendiquent, son intégrité est toutefois mise à l'épreuve.**

Les manières de produire la nourriture, de la distribuer, de la cuisiner, de la manger et de la jeter se sont profondément transformées au cours des dernières décennies<sup>(1)</sup>. Bien que valorisé pour sa capacité à produire et distribuer des aliments en grande quantité et à faible coût<sup>(2)</sup>, le système alimentaire dominant et ses visées productivistes sont aujourd'hui remis en question. Il a des répercussions négatives à la fois multiscalaires et multifacettes : émissions de gaz à effet de serre, dégradation des eaux et des sols, perte de biodiversité, concentration de la richesse et du pouvoir entre les mains de grandes corporations, conditions souvent déplorables du travail agricole, persistance de la faim dans le monde, accroissement des maladies liées à la diète, etc.<sup>(2),(3),(4)</sup> Devant la pluralité des enjeux, que faire pour réaliser une transition, mais surtout, quelle transition souhaitons-nous réaliser?

Selon Krausmann et Fisher-Kowalski<sup>(5)</sup>, il y a actuellement cohabitation de trois postulats sur la trajectoire à adopter pour agir sur les problématiques du système alimentaire. Les deux premiers s'inscrivent dans une certaine continuité avec les logiques actuelles et proposent, respectivement, d'avoir recours aux technologies et d'appliquer les principes de l'économie verte. La troisième proposition s'attache à l'agroécologie et revêt le caractère plus radical d'un projet de transformation du système alimentaire basé sur un rapport équilibré à la nature et sur des valeurs de justice et de démocratie<sup>(6)</sup>. Il ne s'agit plus de se demander comment produire plus, mais bien comment produire et distribuer mieux<sup>(7)</sup>, en s'appuyant sur une vision renouvelée de la modernité, du développement et du bien-être<sup>(8)</sup>.

Bien que le terme agroécologie fut employé dès les années 30 pour désigner l'application de principes écologiques en agronomie, l'agroécologie telle qu'entendue aujourd'hui a plus particulièrement pris de l'expansion autour des années 80 en réponse aux impacts négatifs de la modernisation agricole<sup>(7),(9)</sup>. Portée en France et promue en Afrique de l'Ouest<sup>(8)</sup>, l'agroécologie s'est développée aux États-Unis comme un référent scientifique alternatif, sous la pression des mouvements sociaux qui critiquaient le rôle des milieux académiques dans la promotion de modèles agricoles non durables. Par ailleurs, c'est à travers les liens tissés avec

divers acteurs sud-américains (chercheurs, ONG, agriculteurs, etc.) que le cadre de pensée de l'agroécologie a réellement pu émerger. En effet, « la résistance des systèmes traditionnels [autochtones] et paysans au processus de modernisation agricole » y était valorisée<sup>(7, p. 31)</sup>. L'agroécologie a pu y être propulsée par des mouvements sociaux qui se sont saisis du terme et l'ont accolé à leur projet de résistance<sup>(7),(9)</sup>. Mentionnons, par exemple, les mouvements sociaux pour la souveraineté alimentaire pour lesquels l'agroécologie se présente comme un moyen concret d'atteindre cet objectif<sup>(10)</sup>. L'agroécologie a donc été associée aux mouvements sociaux et au monde académique et comprise comme un concept holistique où nature et vie sociale sont abordées conjointement dans une perspective de transformation du système alimentaire.

Plus récemment, l'agroécologie prend une place grandissante dans les discours d'experts et les politiques<sup>(e.g. 2)</sup>. Or, avec cette institutionnalisation de l'agroécologie, c'est précisément la coexistence variable des pans biophysiques et sociopolitiques qui fait aujourd'hui l'objet d'importants débats. Inscrite dans une banque de pratiques visant à verdier et à rendre le système alimentaire plus « intelligent » face au climat sans en changer les logiques de fond<sup>(11)</sup>, elle tend à être mobilisée comme un projet principalement technique<sup>(12),(13)</sup>.

Interprétées comme une forme de cooptation, ces formes d'institutionnalisation occultent un élément fondamental de l'agroécologie : son caractère politique et social et ses attaches à la notion de souveraineté alimentaire. S'il est vrai que l'agroécologie offre des solutions techniques, elle le fait dans une perspective de changement plus profond qu'une inscription dans un corporatisme environnemental émergent<sup>(14)</sup>. L'agroécologie serait ainsi aujourd'hui plurielle : qui transforme ou qui se conforme, radicale ou réformiste, forte ou faible<sup>(13)</sup>. Pour plusieurs, elle est à la croisée des chemins<sup>(11)</sup>, prise entre un agenda « par le haut », visant un verdissement du système alimentaire, et un agenda « par le bas », plus près des préoccupations socio-politiques des mouvements sociaux.

Ces dynamiques d'institutionnalisation de l'agroécologie sont, par ailleurs, accompagnées de l'émergence d'un leadership explicite de certains acteurs urbains sur le projet agroécologique<sup>(15)</sup>. D'un projet principalement rural et paysan<sup>(16)</sup>, il se déplace aujourd'hui vers les villes, où diverses initiatives alimentaires dites alternatives ont émergé aux cours des dernières décennies. Bien qu'elles ne nomment pas nécessairement leur soutien à

l'agroécologie, ces initiatives y ont été associées par différents auteurs<sup>(e.g. 7)</sup> puisqu'elles sont cohérentes avec les pratiques et les principes de l'agroécologie. Par ailleurs, la portée transformative de ces initiatives est également remise en question. Loin d'aborder uniquement les défis posés par le système alimentaire en lui-même, les critiques ciblent aussi, et parfois surtout, la ville, ses normes et ses dynamiques politiques, économiques, culturelles et sociales<sup>(e.g. 18, 19)</sup>. Le leadership urbain sera-t-il un allier au maintien d'une agroécologie écologique, sociale et politique?

## RÉFÉRENCES

- (1) McMichael, P., 2009. A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, 36(1), 139-169.
- (2) International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, 2016. *De l'uniformité à la diversité : Changement de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés* [en ligne]. IPES FOOD. [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/Uniformitea%20Diversite\\_IPES\\_FR\\_Full\\_web.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Uniformitea%20Diversite_IPES_FR_Full_web.pdf) [consulté le 3 février 2019].
- (3) Gottlieb, R., et Joshi, A., 2010. *Food Justice*. Cambridge : The MIT Press.
- (4) FAO, 2018. *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* [en ligne]. FAO. <http://www.fao.org/3/I9553FR/I9553FR.pdf> [consulté le 3 février 2019].
- (5) Krausmann, F. et Fisher-Kowalski, M., 2017. Transitions sociométaboliques globales. Dans : B. Daviron et G. Allaire (Dir). *Transformations agricoles et agroalimentaires - Entre écologie et capitalisme*. Versailles : Éditions Quae.
- (6) Gliessman, S.R., 2015. *Agroecology : The Ecology of Sustainable Food Systems*. 3<sup>ème</sup> édition. Boca Raton : CRC Press.
- (7) Stassart, P.M., Baret, P., Grégoire, J.-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., Stilmant, D., Vanloqueren, G. et Visser, M., 2012. L'agroécologie : trajectoire et potentiel. Pour une transition vers des systèmes variétés durables. Dans : D. Van Dam, J., Nizet et M. Streith (Dir). *Agroécologie - entre pratiques et sciences sociales*. Dijon : Educagri éditions.
- (8) Pimbert, M., 2015. Agroecology as an Alternative Vision to Conventional Development and Climate-smart Agriculture. *Development*, 58 (2-3), 286-298.
- (9) Wezel, A., Bellon, S., Doré, T., Francis, C., Vallod, D. et David, C., 2009. Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for sustainable development*, 29 (4), 503-515.
- (10) Wittman, H., 2011. Food Sovereignty: A New Rights Framework for Food and Nature?. *Environment and Society: Advances in Research*, 2 (1), 87-105.
- (11) Altieri, M. A., Nicholls, C.I. et Montalba, R., 2017. Technological approaches to sustainable agriculture at a crossroads : An agroecological perspective. *Sustainability*, 9 (3), 1-13.
- (12) Geraldo, O.F. et Rosset, P.M., 2018. Agroecology as a territory in dispute : between institutionalization and social movements. *The Journal of Peasant Studies*, 45 (3), 545-564.
- (13) Rivera-Ferre, M.G., 2018. The resignification process of Agroecology : Competing narratives from governments, civil society and intergovernmental organization. *Agroecology and sustainable food systems*, 42 (6), 666-685.
- (14) Levidow, L., 2015. European transitions towards a corporate-environmental food regime : Agroecological incorporation or contestation. *Journal of Rural Studies*, 20, 76-89.
- (15) RUA Foundation et Centre for Agroecology Water and Resiliency., 2017. *Urban Agroecology*. *Urban Agriculture Magazine*, 33, 1-76.
- (16) Rosset, P.M. et Martínez-Torres, M.E., 2012. Rural Social Movements and Agroecology : Context, Theory, and Process. *Ecology and Society*, 17 (3), 1-12.
- (17) Fernandez, M., Goodall, K., Olson, M. et Méndez, E., 2012. Agroecology and Alternative Agri-Food Movements in the United States : Toward a Sustainable Agri-Food Systems. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 37 (1), 115-126.
- (18) McClintock, N., 2014. Radical, reformist, and garden-variety neoliberal : coming to terms with urban agriculture's contradictions. *Local environments*, 19 (2), 147-171.
- (19) Tornaghi, C., 2017. Urban Agriculture in the Food-Disabling City : (Re)defining Urban Food Justice, reimagining a Politics of Empowerment. *Antipode*, 49 (3), 781-801.

# Caractérisation agroécologique des fermes alternatives québécoises

Marc-Antoine Fortin | mafr@live.com

Maîtrise en agroforesterie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Direction : Alain Olivier

2 FAIM «ZÉRO»



**Le passage à une agriculture durable nécessite une reconception des agroécosystèmes et des pratiques socioéconomiques des fermes. Bien que cette transition se fasse attendre, une poignée de fermes alternatives québécoises embôitent le pas en adoptant une démarche agroécologique holistique.**

Le nombre de fermes qui choisissent l'agriculture biologique est en augmentation. Il est passé de 372 en 2001<sup>(1)</sup> à 1 846 en 2018<sup>(2)</sup>. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces changements dans les habitudes de consommation des Québécois et Québécoises, mais celui de la redéfinition de notre régime de valeurs concernant les produits alimentaires et de l'émergence d'une nouvelle économie morale qui y est associée est certainement déterminant<sup>(3)</sup>.

Ce revirement de situation a de quoi créer de l'espoir chez ceux et celles qui aspirent à un système alimentaire durable. Toutefois, bien que l'on puisse se réjouir de ces statistiques, que nous disent-elles vraiment sur la direction que prend le mouvement agricole alternatif au Québec? Les agriculteurs et agricultrices sont-ils des agents économiques rationnels qui cherchent simplement à tirer profit des opportunités d'affaires rendues possibles par l'avènement de nouveaux marchés de niche? Ou, au contraire, assistons-nous réellement à l'émergence d'un système alimentaire qui accorde une valeur fondamentale à la justice sociale et environnementale?

Selon Gliessman<sup>(4)</sup>, l'émergence de systèmes alimentaires durables nécessite la reconception des agroécosystèmes et des relations entre les acteurs et actrices du secteur agroalimentaire qui est au cœur de la proposition agroécologique. Référant initialement à une façon d'aménager les systèmes agricoles selon les possibilités offertes par les écosystèmes (ex. symbioses végétales, compostage, faune auxiliaire, etc.), le concept d'agroécologie a évolué en abordant également les dimensions humaines de la durabilité agricole (ex. équité, gouvernance, construction des savoirs, etc.), positionnant l'agroécologie comme point de convergence pour les différents courants de l'agriculture durable.

Il est donc éclairant d'analyser les pratiques des fermes alternatives du Québec pour observer où elles se situent sur le spectre de la transition agroécologique. À cette fin, un outil d'évaluation composé de 116 questions a été développé autour des principes fondamentaux de l'agroécologie. Cet outil permet de caractériser les pratiques agronomiques et socioéconomiques des fermes selon 12 dimensions qui peuvent être évaluées par une série

d'indicateurs spécifiques. Au terme de l'analyse, un pointage sur cent, où cent indique une application holistique des 12 dimensions agroécologiques, est attribué.

Ce questionnaire fut distribué à travers trois réseaux de fermes alternatives à l'hiver 2018 et 34 fermes ont pu être caractérisées. Celles-ci ont été regroupées par classe de pointage et les résultats, présentés à la figure 1 illustrent l'émergence de trois groupes de pratiques.

Les distinctions mises en lumière à la figure 1 sont intéressantes du fait qu'elles permettent d'observer directement la théorie de transition agroécologique de Gliessman<sup>(4)</sup>. Selon cette théorie, la transition agroécologique s'opère en différentes étapes à partir du paradigme actuel qu'est l'agriculture conventionnelle. Dans un premier temps, des pratiques d'efficacité, rencontrées fréquemment en agriculture de précision, sont mises en œuvre. Ensuite, des pratiques de substitution, où l'on remplace des intrants chimiques par d'autres produits moins dommageables pour l'environnement, sont mises en place. L'agriculture biologique se situe à ce niveau de transition. Finalement, l'adoption de pratiques de reconception, tant au niveau agronomique qu'au niveau socioéconomique, permet d'atteindre des niveaux de productivité et de subsistance élevés tout en respectant la capacité des agroécosystèmes et des personnes qui en font partie.

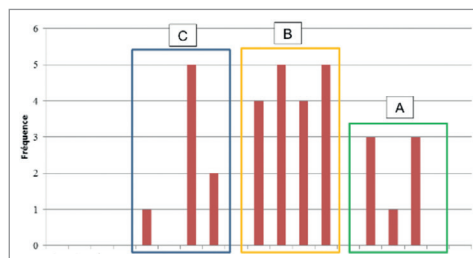


Figure 1: Distribution des fermes selon leur classe de pointage

Ainsi, dans le groupe C se retrouve des fermes qui se définissent comme conventionnelles, en agriculture raisonnée ou biologique et qui mettent de l'avant des pratiques d'efficacité. Par exemple, c'est au sein de ce groupe que la réduction des intrants chimiques est la pratique d'appui à la vie des sols la plus nommée. On y retrouve également les plus grandes fermes, moins diversifiées et qui ont une forte capitalisation, qui relèvent plutôt du modèle agricole conventionnel.

Le groupe B, quant à lui, se situe au niveau de la substitution. Ces fermes mettent de l'avant des

pratiques comme le compostage, l'usage de produits autorisés par la certification biologique et les engrais verts. La plupart mettent en marché leurs produits par l'entremise de l'agriculture soutenue par la communauté, ce qui contribue à leur impact social. On retrouve dans ce groupe des fermes maraîchères sur petites et moyennes surfaces et des producteurs de viande.

Finalement, le groupe A se démarque en atteignant le niveau de reconception en ce qui a trait aux pratiques agricoles et socioéconomiques. Les fermes de ce groupe s'identifient à des courants comme la permaculture, la biodynamie, l'agroécologie et l'agriculture biologique. Celles-ci se distinguent en mettant en place de nombreuses pratiques qui permettent de maintenir les cycles naturels des agroécosystèmes. Elles misent sur de multiples aménagements aux différentes échelles de la ferme (ex. plante, parcelle, champ) pour y parvenir. Au niveau social, elles se démarquent également par leurs fonctions diverses, telles que l'éducation, la recherche et l'implication communautaire, qui vont au-delà de l'objectif de production nourricière.

Bien que l'on observe différents niveaux d'agroécologisation des pratiques chez les fermes du mouvement agricole alternatif québécois, l'enquête réalisée démontre l'existence d'un petit nombre de fermes qui innovent par l'application de pratiques agroécologiques de manière holistique et qui investissent des efforts dans la construction du savoir agroécologique avec un objectif politique d'influencer le système agricole vers la durabilité. Selon Simonneaux et coll.<sup>(5)</sup>, cela constitue un élément de base pour une potentielle transition agroécologique. Alors que tout indique que le mouvement agroécologique est encore dans sa phase embryonnaire au Québec, une plus grande visibilité et une meilleure diffusion de cette approche agricole prometteuse sont plus que jamais nécessaires pour permettre le passage à une agriculture durable.

## RÉFÉRENCES

- (1) Statistique Canada, 2001. Recensement de l'agriculture de 2001 [en ligne]. <https://www.statcan.gc.ca/ca-ra2001/first-premier/regions/farmque-fermeqc-fra.html> [consulté le 22 septembre 2018].
- (2) Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec, 2018. *Coup d'oeil sur le secteur bio québécois* [en ligne]. <https://www.portailbioquebec.info/> [consulté le 22 septembre 2018].
- (3) Boulianne, M., 2010. Valorisation des terroirs et économie morale au 21e siècle : le cas des fromages fins du Québec. *Cuizine : revue des cultures culinaires au Canada*, 2 (2) [en ligne]. <https://www.erudit.org/fr/revues/cuizine/2010-v2-n2-cuizine3902/044350ar/> [consulté le 22 septembre 2018].
- (4) Gliessman, S., 2016. Transforming food systems with agroecology. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40 (3), 187-189.
- (5) Simonneaux, L., Simonneaux, J. et N. Cancian, 2016. QSV Agro-environnementales et changements de société : Transition éducative pour une transition de société via la transition agroécologique. *DIRE*, 8 [en ligne]. <http://epublications.unilim.fr/revues/dire/773> [consulté le 22 septembre 2018].



# Les systèmes alimentaires territorialisés comme alternative au modèle agroindustriel dominant : analyse des discours d'acteurs intégrés dans cette transition alimentaire



Julie Nadeau | julie.nadeau.16@ulaval.ca

Maîtrise en sciences géographiques avec mémoire, Faculté de foresterie, géographie et géomatique. Direction : Étienne Berthold

**À l'échelle internationale, l'engouement pour les systèmes alimentaires territorialisés est considérable depuis deux décennies. Au Québec, de nombreuses initiatives illustrent la créativité et l'innovation des acteurs impliqués dans le domaine agroalimentaire territorialisé, de même que la réceptivité des consommateurs face aux produits provenant de cette alimentation responsable et durable<sup>(1)</sup>.**

Les conséquences du système alimentaire agroindustriel que l'on connaît aujourd'hui ont atteint un seuil où il faut conclure que ce modèle dominant en est à une impasse<sup>(2)</sup>. L'insertion de l'alimentation dans l'économie de marché standardisée fait que les aliments proviennent de zones géographiques davantage éloignées du point de consommation<sup>(3)</sup>. La provenance des aliments consommés, les méthodes de production, de transformation et de distribution priorisées ont ainsi des influences considérables sur l'état de la planète, la santé des êtres humains et la qualité des liens sociaux entre ces derniers<sup>(4)</sup>. Les externalités négatives qui en découlent, telles que la surexploitation des ressources naturelles, la dégradation des paysages et de la biodiversité et l'augmentation des disparités économiques entre entreprises et entre consommateurs sont innombrables et ne cessent de s'aggraver<sup>(2)</sup>.

Dans la trajectoire historique des systèmes alimentaires, le système alimentaire territorialisé est qualifié par Jean-Louis Rastoin, comme la cinquième transition alimentaire inscrite dans un mouvement d'idées marqué par le Sommet de la Terre de Rio en 1992 avec la médiatisation du concept de développement durable<sup>(5)</sup>. Dans ce contexte de la montée des préoccupations à l'égard de l'environnement et du développement durable, les systèmes alimentaires territorialisés tentent de créer une rupture avec le système dominant et ses limites inhérentes dont il n'assume actuellement pas les coûts en valorisant les impacts sociaux, environnementaux et économiques positifs<sup>(2)</sup>. Un système alimentaire territorialisé se définit comme « un ensemble de filières agroalimentaires répondant aux critères du développement durable, localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale »<sup>(1)</sup>. Ainsi, les quatre principales caractéristiques d'un système alimentaire territorialisé sont la durabilité par le respect des écosystèmes et des ressources renouvelables, la souveraineté alimentaire par la construction d'une économie de proximité, la gouvernance participative et la responsabilité sociale des entreprises.

La mobilisation des producteurs, des consommateurs et des autres parties prenantes dans le secteur agroalimentaire de leur collectivité apporte plusieurs bénéfices autant individuels que collectifs. En effet, le système alimentaire territorialisé permet un développement local important puisque la valorisation des ressources agroalimentaires favorise la création d'emplois, l'accroissement des échanges économiques locaux,

l'installation de nouveaux agriculteurs, de nouveaux modèles pour la division sociale et spatiale du travail, de nouvelles identités et formes de coopération, des changements dans les relations de pouvoir, la création de richesse sur le territoire et l'attractivité<sup>(6)</sup>. Pour les consommateurs, cela leur permet de renouer un contact direct avec les producteurs, d'être mieux informés quant à la qualité, la provenance et le mode de production des aliments et de retrouver une certaine confiance à l'égard des produits alimentaires qu'ils consomment<sup>(7)</sup>. Pour les producteurs, en plus d'acquiescer une certaine autonomie par la commercialisation de leurs produits en circuit de proximité (vente directe, marché public, épicerie locale, etc.), s'intégrer dans un système alimentaire territorialisé leur permet d'accroître leurs compétences structurelle et entrepreneuriale en termes de marketing et de gestion de la relation avec les consommateurs, les autres producteurs et les différents acteurs de leur collectivité<sup>(8)</sup>. Dans ce contexte, « la reconnaissance du travail fourni est forte, d'une part du fait des retours directs des clients et d'autre part du fait de la fierté ressentie d'être en phase avec ce qui est perçu des attentes sociales en matière de qualité des produits et de protection de l'environnement »<sup>(9)</sup>.

Notre recherche s'est intéressée au concept de système alimentaire territorialisé puisqu'il part d'une hypothèse que les différents circuits alimentaires présents dans un espace géographique forment un système<sup>(10)</sup>. En plus, les systèmes alimentaires territorialisés constituent une nouvelle configuration fondée sur l'intégration locale des filières par des réseaux locaux d'entreprises agroalimentaires mutualisant des ressources et prenant en considération les critères du développement durable<sup>(1)</sup>. Cette mise en valeur des ressources potentielles du territoire ne se fonde pas uniquement sur les composantes physiques, géologiques et pédoclimatiques du lieu, mais est le fruit d'une construction sociale et patrimoniale<sup>(11)</sup>. En effet, les systèmes alimentaires territorialisés s'insèrent dans une trajectoire historique, une transition vers un système alimentaire plus durable et ce à partir d'objectifs interdépendants s'inscrivant dans des dimensions sociales, géographiques, entrepreneuriales, technologiques et éthiques.

Dans ce contexte, notre recherche s'intéresse à ce processus de construction sociale, plus précisément aux discours des acteurs qui décident de s'impliquer dans un système alimentaire à l'échelle de leur territoire. Elle s'inscrit dans une démarche qualitative où le principal objectif est d'analyser, à la suite d'entrevues semi-dirigées et de rencontres de groupe, les discours de certains acteurs intégrés dans un système alimentaire territorialisé. Il s'agit d'identifier les raisons et les motivations des acteurs de s'impliquer dans ce modèle alimentaire et de caractériser le sens des propos qu'ils tiendront principalement face au concept de développement durable. Partant de l'hypothèse qu'ils déclineront leurs motivations autour des trois dimensions du développement durable, nous

nous intéressons également au flou sémantique entourant ce concept. La définition dans le rapport Brundtland est la plus souvent utilisée, mais force est de constater que bien d'autres définitions ont été proposées, suscitant du coup une diversité d'interprétations.

Pour ce faire, notre territoire à l'étude est la région naturelle de Charlevoix, où deux entreprises innovantes ont été ciblées comme étude de cas. Cette région est facilement identifiable et appréciée au Québec notamment par ses caractéristiques particulières qui en font un lieu géographique, une entité territoriale et un cadre culturel uniques<sup>(12)</sup>. La région de Charlevoix se distingue également par ce qu'elle représente, ou, par ce qui s'écrit ou se raconte à son sujet, autant que par son importance sociale et économique. Plus encore, l'agroalimentaire dans Charlevoix est un créneau qui connaît une expansion grandissante où la vision et l'innovation sont à l'honneur. On constate une forte coordination des acteurs qui souhaitent dynamiser le tissu social de la région en favorisant le processus d'intégration des étapes de production, de transformation et de commercialisation des produits alimentaires locaux de grande qualité. De la fourche à la fourchette ou des producteurs aux chefs, le système alimentaire territorialisé présent dans la région de Charlevoix constitue un excellent sujet d'étude afin de mieux comprendre ce mouvement territorial qui tente à la fois de redynamiser son territoire et de pallier aux perturbations environnementales, sociales et économiques du système alimentaire dominant.

## RÉFÉRENCES

- (1) RESOLIS, 2015. Systèmes alimentaires territorialisés en France: 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable. *Journal RESOLIS* (4), 56 pages.
- (2) Rastoin, J.L., 2006. Le système alimentaire mondial est-il soluble dans le développement durable? *UMR MOISA*, (5), 15 pages.
- (3) Pillon, A., 2011. Le système alimentaire : un levier de développement durable pour les territoires sous influence urbaine. *Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement*, Paris, 97 pages.
- (4) International urban food network, 2016. *Construire un projet alimentaire territorial : méthodologies croisées*. IUFN, 16 pages.
- (5) Rastoin, J.-L., 2017. États généraux de l'alimentation : une opportunité pour accélérer la nécessaire transition des systèmes alimentaires en France, en Europe et dans le monde. *Systèmes alimentaires / Food Systems*, no 2 : 17-27.
- (6) Renting, H., Tk. Marsden, et J. Banks, 2003. Understanding Alternative Food Networks : Exploring the Role of Short Food Supply Chains in Rural Development. *Environment and Planning A*, 35(3), 393-411.
- (7) Hérault-Fournier, C., Merle, A., et Prigent-Simonin, A. H., 2012. Comment les consommateurs perçoivent-ils la proximité à l'égard d'un circuit court alimentaire? *Management & Avenir*, (3), 16-33.
- (8) Blouin C., Lemay J.-F., Ashraf K., Imai J., Konforti L., 2009. Local Food Systems and Public Policy : a Review of the Literature. *Équiterre* and the Centre for Trade Policy and Law.
- (9) Mundler P., et Laughrea S., 2015. Circuits alimentaires de proximité. Quels bénéfices pour le développement des territoires ? Étude de cas dans trois territoires québécois. Rapport final de recherche remis au CIRANO. Québec : Université Laval. 124 pages + annexes.
- (10) Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géographie, Économie, Société* 16(4), 455-478.
- (11) Chazoule, C. et Lambert, R., 2011. Ancrage territorial et formes de valorisation des productions localisées au Québec. *Économie rurale*, 322(2), 11-23.
- (12) Perron, N., et Gauthier, S., 2000. Histoire de Charlevoix. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

# Améliorer la sécurité alimentaire en milieu urbain au Sénégal : démarche autour de l'ODD 2 à Bambey

2 FAIM «ZÉRO»



**Geneviève Laroche** | Genevieve.Laroche@fsaa.ulaval.ca

Doctorat sur mesure en agroforesterie, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation. Direction : Alain Olivier

**Daniel Olivier-Cividino** | daniel.olivier-cividino.1@ulaval.ca

Maîtrise en architecture et Maîtrise en science de l'architecture, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design. Direction : François Dufaux

**Marwa Neda** | marwa.neda.1@ulaval.ca

Baccalauréat en architecture, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

**Babacar Dramé** | babacardramee@hotmail.com

Licence en Ingénierie du Développement Durable et Management de l'Environnement, Santé et Développement Durable, Université Alioune Diop de Bambey

**Barhama Diallo Sbn** | diallosbn@gmail.com

Licence Ingénierie du Développement Durable et Management de l'Environnement, Santé et Développement Durable, Université Alioune Diop de Bambey

**Des étudiants de l'Université Alioune Diop de Bambey et de l'Université Laval se sont réunis en juin 2018 pour participer à une démarche intensive et participative visant à imaginer des solutions innovantes et adaptées pour atteindre l'objectif de développement durable « Faim Zéro » (ODD 2) à Bambey. L'exercice a mené à l'idéation d'un périmètre agrosylvopastoral sur les terrains de l'Université qui renforcerait les liens entre ville et campus dans une perspective de développement durable.**

La population urbaine mondiale croît au rythme de 72,8 millions de personnes par année<sup>(1)</sup>. Les villes africaines, confrontées au plus haut taux d'accroissement démographique au monde (4 % par année), doivent plus que jamais développer des stratégies afin de garantir à leurs habitants un milieu de vie durable et résilient<sup>(2)</sup>.

À Bambey, une ville sénégalaise comptant 25 000 habitants, les enjeux de l'urbanisation durable sont bien réels. Parmi ceux-ci, le développement de zones habitées spontanées, l'amélioration de l'accès aux services, la gestion des inondations et le développement d'activités économiques porteuses font partie des priorités<sup>(3),(4)</sup>.

Le défi de penser à des solutions durables en contexte urbain nécessite le recours à une démarche qui soit intégrée et inclusive<sup>(5),(6)</sup>. Dans ce contexte, l'Institut EDS de l'Université Laval et l'Université Alioune Diop de Bambey ont mis au point une démarche de cocréation pour rêver « Bambey durable » à l'horizon 2030 en s'appuyant sur les Objectifs de développement durable (ODD). Cet article présente la démarche et l'illustré à travers le cas de l'ODD 2 (Faim zéro).

## La démarche de repérage-diagnostic-idéation

La démarche s'est déclinée en quatre temps. Premièrement, les acteurs locaux ont ciblé cinq ODD prioritaires pour Bambey : faim zéro, santé et bien-être, eau propre et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, ainsi que travail décent et croissance économique. Pour approfondir chacun des ODD, des équipes multidisciplinaires composées d'étudiants provenant des deux universités ont été formées.

Deuxièmement, le repérage des éléments liés aux ODD s'est effectué à travers des recherches documentaires et la rencontre d'acteurs clés. L'équipe de l'ODD 2 a rencontré le maire, une association paysanne, un gestionnaire de ferme urbaine, des habitants d'un quartier défavorisé et les responsables des services

alimentaires universitaires, en plus d'effectuer des visites informelles dans les marchés, les champs et au puits.

Troisièmement, chacune des équipes posa un diagnostic partiel de la situation de la ville par rapport à son ODD et le partagea avec les autres équipes.

Finalement, l'étape de l'idéation, fut vécue lors d'une journée d'atelier ayant réuni une trentaine d'acteurs de la ville de Bambey répartis dans les différentes équipes ayant travaillé sur les ODD. Une nouvelle équipe, centrée sur l'ODD 11 (villes et communautés durables), avait pour mission d'intégrer les idées des autres équipes. Utilisant le plan de la ville et les résultats des étapes antérieures comme base de discussion, les acteurs ont imaginé un projet porteur permettant de réduire durablement la faim à Bambey.

## Résultats pour l'ODD 2 « Faim zéro »

Du repérage et du diagnostic partiel, nous retenons deux constats principaux pour l'ODD 2.

*Constat 1 : La ville dépend à 50 % des importations d'aliments* - Les habitants de Bambey dépendent à parts égales de la production agricole en périphérie de la ville et des importations réalisées par les routes principales pour se nourrir. Les villages fournissent du mil, des arachides, de la viande et quelques produits maraîchers saisonniers, alors que le reste provient de l'extérieur. La durabilité des systèmes agricoles en périphérie de Bambey est compromise par le manque de main-d'œuvre, l'irrégularité croissante des pluies et la baisse de fertilité des sols. Le potentiel de l'agriculture urbaine reste largement sous-exploité dans cette ville. Les importations par voie terrestre sont, pour leur part, affectées par l'état des infrastructures routières, le prix de l'essence, l'organisation des chaînes d'approvisionnement et la volatilité des prix. Bambey est donc fortement dépendante de l'extérieur en termes d'alimentation.

*Constat 2 : Étudiants, habitants des quartiers spontanés et femmes peinent à se nourrir* - Certains groupes sont plus touchés que d'autres par l'insécurité alimentaire. Les étudiants, d'une part, déplorent la piètre qualité des aliments servis par la cafétéria universitaire et l'impossibilité de cuisiner convenablement dans les résidences. D'autre part, les habitants du quartier spontané Tawfekh sont très pauvres et incapables de se procurer des aliments en quantité et de qualité suffisantes, en plus d'être privés d'eau et d'électricité. La faim est telle dans ce quartier que de nombreux enfants se rendent à la cafétéria universitaire,

située non loin, pour s'approvisionner du reste de la nourriture n'ayant pas été consommée par les étudiants. Plus globalement, les femmes, en plus d'assurer les tâches liées à la préparation des repas, sont particulièrement touchées par la faim, car leurs pouvoirs, leurs revenus et leur niveau d'éducation sont moins élevés que ceux des hommes.

*L'idéation : un projet d'agriculture urbaine* - Sur la base de ces constats, les participants à la phase d'idéation ont imaginé un projet agrosylvopastoral expérimental sur le campus universitaire destiné à améliorer l'alimentation des étudiants et des habitants de Tawfekh. Des périmètres agroforestiers diversifiés et de petits élevages (volailles) seraient gérés par des étudiants et des agriculteurs et éleveurs expérimentés. Les produits seraient destinés en priorité aux étudiants ou vendus à la cafétéria. Les surplus seraient vendus en ville et à Tawfekh à coût modique, ce qui permettrait de générer des revenus en plus d'améliorer l'alimentation des familles de ce quartier. Plus encore, ces activités contribueraient à faire de Bambey une ville durable où la sécurité alimentaire serait sensiblement améliorée.

## Conclusion

En dépit de son caractère éphémère et non contraignant, cet exercice aura confirmé le rôle structurant que pourrait jouer l'Université Alioune Diop dans la réduction de la faim à Bambey. Il aura de plus montré la faisabilité d'une approche inclusive et décloisonnée pour réfléchir au développement durable intégré à l'échelle urbaine.

## RÉFÉRENCES

- (1) ONU, 2018. 2,5 milliards de personnes de plus habiteront dans les villes d'ici 2050. Actualités du Département des affaires économiques et sociales, 16 mai 2018. [en ligne] <https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/2018-world-urbanization-prospects.html>. [consulté le 12 janvier 2019].
- (2) Banque Mondiale, 2017. Ouvrir les villes africaines au monde. Résumé. [en ligne] <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25896/2110440vFR.pdf>. [consulté le 13 janvier 2019].
- (3) Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, 2001. Plan directeur d'urbanisme de la ville de Bambey horizon 2021 : Rapport de présentation et règlement d'urbanisme. Gouvernement de la République du Sénégal. [en ligne] [http://www.pdudakar.gov.sn/IMG/pdf/rapport\\_de\\_pre\\_sentation\\_et\\_re\\_glement\\_d\\_urbanisme\\_du\\_pdu\\_bamb.pdf](http://www.pdudakar.gov.sn/IMG/pdf/rapport_de_pre_sentation_et_re_glement_d_urbanisme_du_pdu_bamb.pdf). [consulté le 16 janvier 2019].
- (4) Mairie de Bambey, 2018. Entretien avec le maire de Bambey le 17 juin 2018.
- (5) Kanuri C., Revi A., Espey J. et Kuh H., 2016. Getting Started with the SDGs in Cities : A Guide for Stakeholders. [en ligne] Sustainable Development Solutions Network. <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2016/07/91.8-Cities-SDG-Guide.pdf>. [consulté le 13 janvier 2019].
- (6) McPhearson T., Parnell S., Simon D., Elmqvist T., Bai X., Roberts D. et Revi A., 2016. Scientists must have a say in the future of cities. *Nature*, 538 (7624), 165-166.